

Utilisation Net-carrière

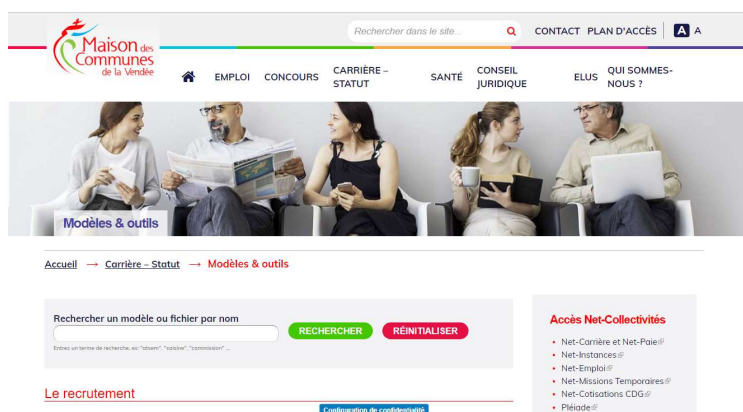
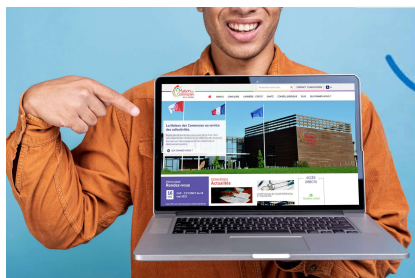


www.maisondescommunes85.fr

Utilisation Net-carrière

Accessible depuis le site internet de la Maison des Communes : <https://www.maisondescommunes85.fr/>

onglet Carrière – statut → Modèles & outils.

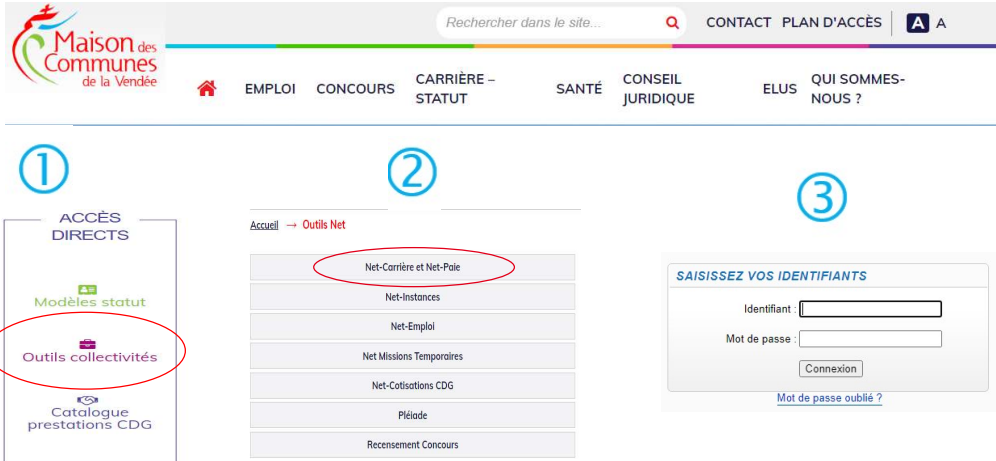




Centre de Gestion
Fonction Publique Territoriale
de la Vendée
Maison des Communes

Utilisation Net-carrière

Accessible depuis le site internet de la Maison des Communes :
<https://www.maisondescommunes85.fr/>



①

ACCÈS DIRECTS

Modèles statut

Outils collectivités

Catalogue prestations CDG

②

Accueil → Outils Net

- Net-Carrière et Net-Paie
- Net-Instances
- Net-Emploi
- Net Missions Temporaires
- Net-Cotisations CDG
- Pétiade
- Recensement Concours

③

SAISISSEZ VOS IDENTIFIANTS

Identifiant :

Mot de passe :

[Mot de passe oublié ?](#)

www.maisondescommunes85.fr

Accessible depuis la page d'accueil en bas à droite

- ⇒ Accès direct
- ⇒ Net-Carrière et Net-Paie
- ⇒ Saisir vos identifiants

civil
RESSOURCES HUMAINES

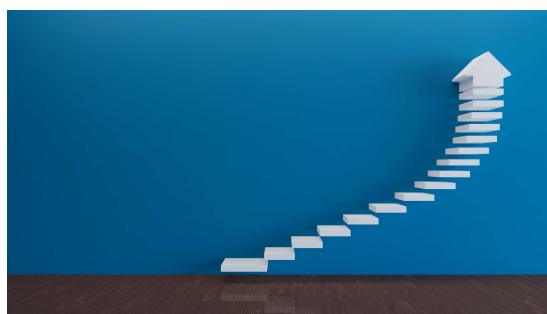
Collectivité

Le personnel

Le statut

Les arrêts maladie

La paie



Net-carrière n'est que le reflet de ce qui figure sur notre logiciel de gestion des carrières, logiciel proposé par la société CIRIL.

I- Ma collectivité

- Les traitements collectifs
 - Avancements d'échelon
 - Avancements de grade
 - Intégrations/reclassements
 - Arrêts valides

II- Le personnel

- Les données personnelles
 - Les fiches individuelles : états-civils, coordonnées personnelles, les enfants
 - Suivi des dossiers agents : dossiers administratifs
 - États : export des fiches individuelles, le tableau du personnel

III- Le statut

- La carrière
 - L'accès des agents par filière, par grade
- La paie
 - La possibilité de simulation d'un bulletin de paie

IV- Les arrêts maladie

- La saisie des arrêts maladie

V- La paie



UNIQUEMENT LES ADHERENTS A LA PRESTATION PAIE:

- **Les arrêts maladie** : uniquement pour les adhérents à la prestation paie (possibilité de saisir les arrêts maladie)

- **Les paies** : états de charge, interface comptable, fiches navettes, bulletins de paie, etc..

1- Ma collectivité

Ma collectivité : Les traitements collectifs

The screenshot displays the 'Ma collectivité' interface. On the left is a sidebar menu with categories: 'Collectivité', 'Le personnel', 'Le statut', 'Les agents malade', and 'La paie'. Under 'Collectivité', there are sub-items: 'Mon intranet', 'Ma page d'accueil', 'Mon compte utilisateur', 'Ma collectivité', 'La fiche', 'Traitements collectifs', 'Préparer les avancements d'échelon', 'Préparer les avancements de grade', 'Préparer les intégrations et reclassements', 'Arrêtés validés', and 'Élections municipales'. The main content area is titled 'PAGE D'ACCUEIL DE LA COLLECTIVITÉ'. It contains three sections: 'MON COMPTE UTILISATEUR' (User Account), 'La fiche collectivité' (Collectivity Sheet), and 'Listes de propositions' (Proposals Lists). The 'MON COMPTE UTILISATEUR' section includes fields for 'Ancien mot de passe', 'Nouveau', 'Confirmation', and 'Enregistrer'. The 'La fiche collectivité' section includes fields for 'Adresse', 'Téléphone', 'Mail', 'Site internet', 'Population', 'Type de collectivité', and 'Indemnité de résidence'. The 'Listes de propositions' section shows a table with columns 'Listes de propositions' and 'Période', containing the entry 'Av d'échelon 2023' for the period 'du 1 Janvier 2023 au 31 Décembre 2023'.

www.maisondescommunes85.fr

Mon intranet et ma collectivité :

- Vous pouvez modifier les mots de passe, adresses, téléphone, mail puis enregistrer. Cependant, bien que cette fonction soit prévue, elle n'est pas encore opérationnelle. Si souhaité, nous vous invitons à contacter le service Systèmes d'information du Centre de Gestion au 02.51.44.10.28.

Traitements collectifs :

- Chaque année, nous générons des calculs en masse (environ 13.000 agents) d'avancements de grade, d'avancements d'échelon, de reclassements indiciaires, entre autres.
- Ces calculs globaux sont appelés « traitement collectifs » par CIRIL.

Ma collectivité : Préparer les avancements d'échelon

Situation	Possibilités d'avancement
Adjoint technique pal 2 ci 5ème échelon ID 404 IM 365	☐ le 12/03/2023 : Avancement d'échelon à durée unique 7ème échelon
Adjoint administratif pal 1 ci 3ème échelon ID 412 IM 368	☐ le 09/05/2023 : Avancement d'échelon à durée unique 4ème échelon
Animateur principal de 2ème ci 5ème échelon ID 450 IM 401	☐ le 25/09/2023 : Avancement d'échelon à durée unique 5ème échelon
Adjoint technique pal 2 ci 4ème échelon ID 307 IM 354	☐ le 16/02/2023 : Avancement d'échelon à durée unique 5ème échelon
Adjoint technique pal 2 ci 5ème échelon ID 430 IM 380	☐ le 11/12/2023 : Avancement d'échelon à durée unique 5ème échelon

Etapas de préparation	
☐	Editer les possibilités d'avancements
☐	Consulter les propositions
☒	Réception du tableau par le CDG
☒	Avis de la C.A.P. : favorables
☐	Editer les propositions d'arrêts

Propriétés de l'édition : Arrêts sur proposition

Edition

Format : ☐ PDF

Sélection

Date de proposition :

☒ Lancer

-Case cochée = format pdf
-Case non cochée = format word

www.maisondescommunes85.fr

- ⇒ Les arrêtés sont téléchargeables. Cela signifie qu'ils ne sont pas validés par nos services. Il s'agit seulement à ce stade, d'une proposition.
- ⇒ Vous pouvez les télécharger et les éditer en format WORD ou en format PDF. Les arrêtés sont à prendre au fil de l'eau (ex : une fois par trimestre).
- ⇒ A réception des arrêtés que vous avez envoyés par Pléiade, le service Gestion des carrières valide les propositions sur le logiciel RH. Vous ne pouvez plus alors les télécharger sur NET-CARRIERE.

EXCEPTION : En fin d'année, nous vous invitons à télécharger les derniers avancements d'échelon et à les envoyer par pléiade. A défaut, le CDG les valide automatiquement afin de pouvoir lancer le plus vite possible les nouveaux calculs d'avancement pour la nouvelle année.

POUR RAPPEL : les avancements d'échelon sont de droit.

A noter que les étapes de « réception du tableau » et « avis de la CAP » sont directement cochées en vert. En effet, il n'y a plus d'avis de la CAP depuis l'entrée en vigueur de la loi de transformation de la fonction publique du 07/08/2019.

Ma collectivité : Préparer les avancements de grade

Clicker sur Liste des promouvables pour obtenir l'ensemble des possibilités d'avancement.
Pour démarrer la procédure, cliquez sur le grade concerné.

Dernière édition le 15/12/2022

Filière Technique

Catégorie C - Groupe hiérarchique 2

Cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux

Grade d'avancement	Effectif des grades d'origine	Promouvables	Inscrits	Taux de promotion	Nombre de promotions possibles	Date	Passage en CAP	Avis
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	7	2	0	%				

LES AVANCEMENTS DE GRADE

Listes de propositions

Liste de propositions	Période	Échéance
Av de grade CAT C 2023 Examen	du 1 Janvier 2023 au 31 Décembre 2023	le 5 Décembre 2022
Av de grade CAT B 2023 Ancienneté	du 1 Janvier 2023 au 31 Décembre 2023	le 5 Décembre 2022
Av de grade CAT C 2023 ancienneté	du 1 Janvier 2023 au 31 Décembre 2023	le 5 Décembre 2022
Av de grade CAT B 2023 dispositions transitoires	du 1 Janvier 2023 au 31 Décembre 2023	le 5 Décembre 2022
Av de grade CAT A 2023 ancienneté	du 1 Janvier 2023 au 31 Décembre 2023	le 5 Décembre 2022
Av de grade CATB 2023 Examen	du 1 Janvier 2023 au 31 Décembre 2023	le 5 Décembre 2022

www.maisondescommunes85.fr

→ A ce stade, vous pouvez éditer les tableaux des agents promouvables, par grades.

→ Ensuite, vous devez renseigner sur NET-INSTANCES la liste des agents promus. Une brochure explicative est accessible sur le site de la MDC, en suivant le lien ci-dessous :

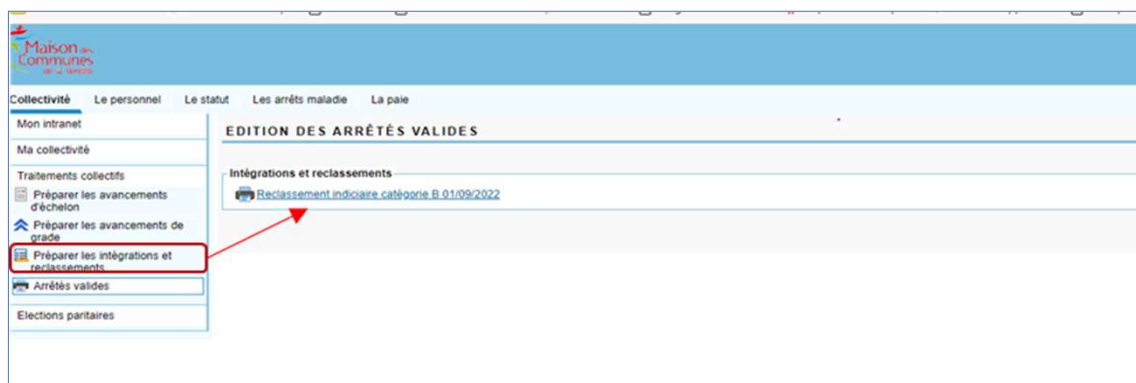
[Les webinaires de la Gestion | Maison des Communes de la Vendée \(maisondescommunes85.fr\)](https://www.maisondescommunes85.fr/les-webinaires-de-la-gestion)

→ Les étapes à réaliser sont les suivantes :

- Sur net-carrière :
 - Télécharger les tableaux des possibilités d'avancement de grade,
 - Compléter les tableaux.
- Sur Net-instances :
 - Lancer un calcul d'avancement de grade,
 - Renseigner les informations demandées (le mode, la date, le grade),
 - Joindre les tableaux d'avancement signé de l'autorité territoriale,
 - Après validation du CDG, éditer les arrêtés fixant les tableaux,
 - Joindre les arrêtés fixant les tableaux sur le logiciel après signature,
 - Télécharger les arrêtés d'avancement de grade.
- Sur Pléiade :
 - Transmettre les arrêtés d'avancement de grade.

ATTENTION : les tableaux d'avancement datés et signés, des agents non promus, sont à renvoyer à instances.consulatives@cdg85.fr.

Ma collectivité : Préparer les intégrations et reclassements



www.maisondescommunes85.fr

⇒ Ce volet ne concerne que :

- Les reclassements indiciaires (ex : 1er janvier de chaque année depuis 2017) ;
- Les intégrations (ex : aide soignante au 01/01/2022).



QUESTION : Pourquoi certains arrêtés de reclassement sont téléchargeables dans les onglets précédents et d'autres dans cet onglet ?

- Pour être téléchargeables depuis Net-carrière, l'évènement ne doit pas avoir été validé définitivement sur notre logiciel.
- Cependant, le logiciel CIRIL nous permet de valider certains évènements de carrière tout en permettant aux collectivités la possibilité de continuer à télécharger les arrêtés. Il s'agit, exclusivement, des arrêtés de reclassement, d'intégration ou bien comme observé en janvier 2022, des arrêtés de bonifications d'ancienneté.
- Ainsi, cela permet au service carrière de valider les reclassements et de lancer les autres calculs collectifs de l'année, dans la foulée (avancements d'échelon et de grade) sur des carrières le plus à jour possible.
- Ces arrêtés validés sont ensuite téléchargeables dans l'onglet « arrêtés valides ».

Pas de panique ! Dans le mail qui vous est adressé lorsque nous vous prévenons des possibilités de téléchargement, nous indiquons l'onglet dans lequel vous pouvez les télécharger.

A noter qu'il n'y a pas eu, cette année, de reclassement à lancer au 01/01/2023.

2- Le personnel

Collectivité Le personnel Le statut Les arrêts maladie La paie

Données personnelles

- Les fiches individuelles
- Les états-civils
- Les coordonnées personnelles
- Les enfants

Suivi des dossiers agent

- Dossiers administratifs

Etats

- Export des fiches individuelles
- Le tableau du personnel

LES FICHES INDIVIDUELLES

Recherche parmi le personnel

Nom :

Prénom :

Patronyme :

Pseudonyme :

Né(e) le :

Matricule :

Date de présence :

Structure :

☐ Inclure les structures filles

Collectivité :

Dans les données du personnel, vous pouvez rechercher un agent par le biais des fiches individuelles.

Vous saisissez le nom d'un agent + cliquez sur rechercher.

Le personnel : Les données personnelles

LES FICHES INDIVIDUELLES

Recherche

Agent Dossier GED

Présent le 09/01/2023

Adresse

Situation familiale

Marié – Pacsé – Divorcé -.... Nombre d'enfants
N° sécurité sociale

Situation administrative

Rédacteur principal de 2ème classe - Activité
Echelon 03
Titulaire (CNRACL)
Temps complet

www.maisondescommunes85.fr

Ceci vous permet d'accéder aux données individuelles de l'agent, saisies sur notre logiciel RH :

- Nom – prénom de l'agent (numéro matricule sur notre logiciel)
 - Sa date de naissance (âge)
 - S'il est présent dans la collectivité à la date du jour
- Adresse de l'agent
- Sa situation familiale :
 - marié, pacsé, divorcé
 - Nombre d'enfants
 - Numéro de sécurité sociale
- Sa situation administrative :
 - Son grade,
 - son échelon,
 - est-il stagiaire ou titulaire?
 - sur un poste à temps complet ou temps non complet.

Le personnel : Les données personnelles

Collectivité **Le personnel** Le statut Les arrêts maladie La paie

Données personnelles

- Les fiches individuelles
- Les états-civils
- Les coordonnées personnelles
- Les enfants

Suivi des dossiers agent

Etats

MODIFICATION DES ÉTATS-CIVILS

Recherche

Agent  Dossier GED

Présent le 09/01/2023

Etat civil

Titre : ☐ Mme ☒ M.

Nom d'usage :

Nom de famille :

Prénom :

Pseudonyme :

Né(e) le : à : Département :

Pays de naissance :

Numéro d'inscription au répertoire (NIR) :

Nationalité : ☒ Française ☐ Européenne ☐ Etrangère Pays :

Situation familiale :

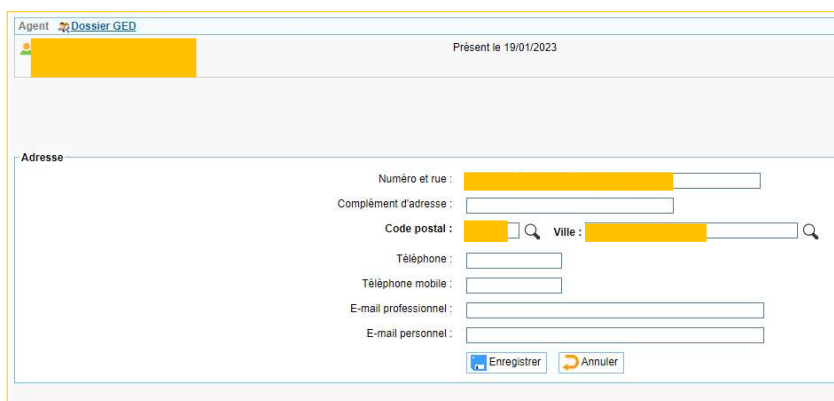
Enregistrer Annuler

www.maisondescommunes85.fr

Vous avez la possibilité de modifier certaines données de vos agents, directement sur net-carrière.

En ce qui concerne l'état-civil, vous devez indiquer les noms et prénoms qui figurent précisément sur l'acte de naissance de l'agent (identité juridique).

Le personnel : Les données personnelles



Agent  Dossier_GED

Présent le 19/01/2023

Adresse

Numéro et rue :

Complément d'adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Téléphone mobile :

E-mail professionnel :

E-mail personnel :

www.maisondescommunes85.fr

En ce qui concerne les coordonnées du personnelles, vous devez les saisir en MAJUSCULES et SANS APOSTROPHES afin qu'il n'y ait pas d'anomalies en DSN.

A titre d'exemple, la commune de L'Herbergement doit être saisie comme ci-après :

L HERBERGEMENT

Le personnel : Les données personnelles

Agent Dossier GED

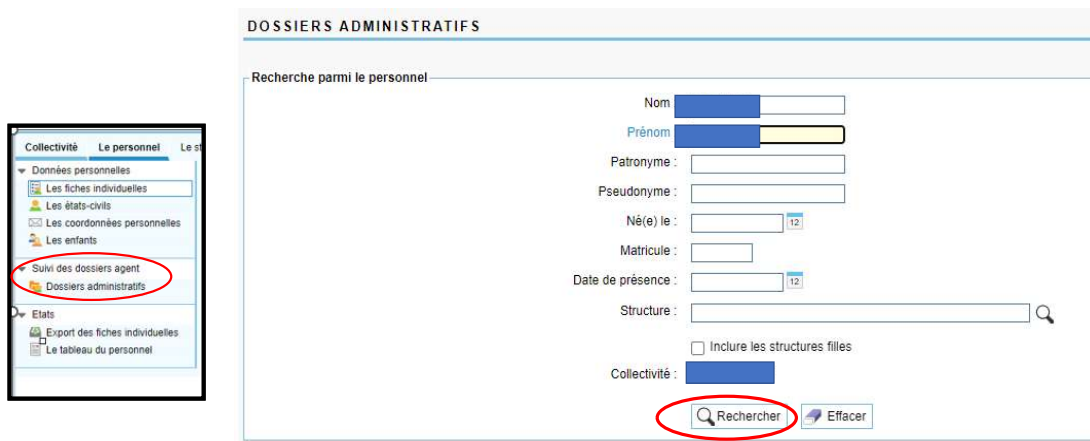
Présent le 19/01/2023

Nom	Prénom	Sexe	Date de naissance	A charge	Droit au SFT	
		Garçon		O	O	✗
		Fille		O	O	✗

En ce qui concerne la saisie des enfants :

- Les collectivités non adhérentes à la prestation paie peuvent saisir leurs données,
- Les collectivité adhérente à la prestation paie doivent saisir les données concernant les enfants, afin qu'elles soient récupérées par le service paie pour calcul du Supplément Familial de Traitement (SFT).

Le personnel : Le suivi des dossiers agents



DOSSIERS ADMINISTRATIFS

Recherche parmi le personnel

Nom

Prénom

Patronyme :

Pseudonyme :

Né(e) le : 12

Matricule :

Date de présence : 12

Structure : 

☐ Inclure les structures filles

Collectivité :

www.maisondescommunes85.fr

Dans l'onglet « suivi des dossiers des agents », vous pouvez saisir le nom d'un de vos agents et cliquez sur « rechercher ». Cela vous permettra d'avoir accès à ces données de carrière.

Suivi des dossiers agents

DOSSIERS ADMINISTRATIFS

Recherche

Agent Dossier GED

Présent le 09/01/2023

Dossier administratif principal à partir du 01/11/2014

- 01/09/2022 - Reclassement indiciaire cat. B
 - Emploi - grade : Rédacteur principal de 2ème classe
 - Echelon : 3ème échelon, IB: 429 - IM: 379
- 04/07/2022 - Avancement d'échelon
- 01/06/2022 - Avancement de grade (examen)
- 15/06/2021 - Mutation autre structure
- 14/06/2021 - Départs / Mutation
- 23/02/2021 - Avancement d'échelon
- 01/07/2019 - Titul. détach. stage concours
- 01/07/2019 - Fin de détachement
- 01/01/2019 - Reclassement indiciaire
- 01/07/2018 - Détachement pour stage
- 01/01/2018 - Mutation autre structure
- 31/12/2017 - Départ - Mutation même dept
- 16/10/2017 - Avancement d'échelon
- 01/01/2017 - Reclassement indiciaire cat. C
- 01/11/2015 - Titularisation stagiaire
- 16/10/2015 - Av. échelon max Stagiaire
- 01/01/2015 - Reclassement indiciaire
- 01/11/2014 - Nomination stagiaire 1er stage

- ☞ Vous visualisez ici toutes les données saisies sur notre logiciel gestion des carrières, suite à la réception de vos arrêtés en GED.
- ☞ Cela permet à la collectivité de contrôler que les données du CDG sont bien à jour.
- ☞ Ne pas hésiter à informer le CDG si vous constatez des erreurs de saisie.

Le personnel : Le suivi des dossiers agents

Suivi des dossiers agents

Collectivité Le personnel Le statut Les arrêts maladie La paie

Données personnelles

Suivi des dossiers agent

Dossiers administratifs

Etats

DOSSIERS ADMINISTRATIFS

Recherche

Agent M. (34 ans) Présent le 21/12/2022

Dossier GED

Dossier administratif principal à partir du 01/11/2014

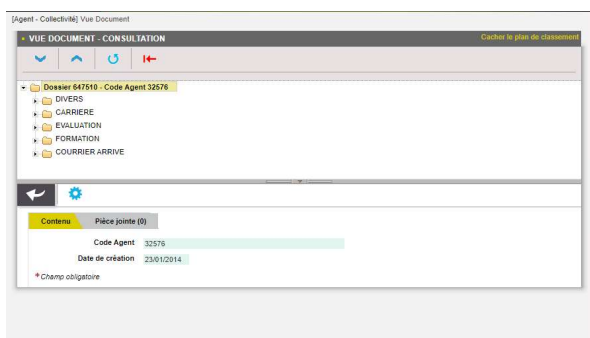
01/09/2022 - Reclassement indiciaire cat. B

Légende

www.maisondescommunes85.fr

- Depuis l'onglet « suivi des dossiers des agents », sachez que vous avez la possibilité d'accéder à la GED.
- La GED est le logiciel d'archivage en ligne des arrêtés du personnel. Vous pouvez donc consulter, pour chacun des dossiers de vos agents, l'ensemble des arrêtés individuels que vous envoyez au CDG.
- Pour rappel, **l'envoi des arrêtés au CDG est une obligation réglementaire** car le CDG est tenu d'archiver un double du dossier individuel de l'agent.

Le personnel : Le suivi des dossiers agents



www.maisondescommunes85.fr

☞ Les arrêtés sont classés sous différents sous-dossiers :

- La carrière,
- La maladie,
- Les arrêtés divers (régime indemnitaire notamment),
- Les évaluations,
- La formation,
- La retraite.

☞ Ces arrêtés peuvent être directement téléchargés ou simplement consultés.

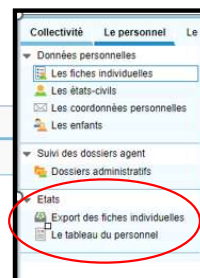
A noter que les arrêtés doivent être signés de l'autorité territoriale. De même, les contrats doivent être obligatoirement signés des 2 parties (autorité territoriale + agent).

Le personnel : Les états

EXPORT DES FICHES INDIVIDUELLES

Critères de sélection

Nom :
Prénom :
Age : ans
Collectivité :



Nom fichier	Type fichier	Description	
personnel_adresse	csv	Adresses du personnel	✓ Lancer
personnel_adresse	xls	Adresses du personnel	✓ Lancer
personnel_collectivite	xls	Liste du personnel avec la dernière situation administrative (droits/collectivité)	✓ Lancer
personnel	csv	Adresses du personnel et Grade, Echelon, indices, qualité agent, temps de travail, situation agent, position, filière et cadre emploi	✓ Lancer
personnel	xls	Adresses du personnel et Grade, Echelon, indices, qualité agent, temps de travail, situation agent, position, filière et cadre emploi	✓ Lancer

www.maisondescommunes85.fr

☞ CIRIL a prévu de mettre à disposition des collectivités, plusieurs outils. Il existe notamment, la possibilité d'extraire :

☐ Les adresses du personnel :

- Pour les collectivités adhérentes à la prestation paie : les adresses sont déjà saisies pour les besoins du service.
- Pour les collectivités non adhérentes à la prestation paie : vous pouvez saisir les adresses.

☐ La liste du personnel avec la dernière position administrative : l'échelon, le grade, la position ainsi que le statut de l'agent y sont rappelés.

☐ La liste du personnel au regard de la situation de carrière auquel CIRIL a ajouté les adresses. Il n'y a donc pas une énorme différence avec ce qui est proposé précédemment. De même, si les adresses ne sont pas renseignées sur CIRIL, elles n'apparaîtront pas sur ces tableaux.

☞ Ces outils peuvent être intéressants lorsque vous souhaitez suivre et anticiper les évolutions de carrière de vos agents ainsi que les impacts budgétaires.

☞ Malgré 5 tableurs proposés, seulement 3 outils sont accessibles puisque certains sont tout simplement téléchargeables en deux formats différents.

Le personnel : Les états

LE TABLEAU DU PERSONNEL

Q Nouvelle Recherche Q Modifier les critères

Visualisation Titulaires : ☐ Oui ☐ Non ☒ Les deux
Détailer les agents de tous les grades : ☐ Oui ☒ Non
Actualiser

76 dossiers agent dont 29 à Temps Non Complet

Exporter au format xls

Secteur administratif	7 agents	0 TNC
Rédacteur principal de 1ère classe	1	
Rédacteur principal de 2ème classe	2	
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	2	
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	1	
Adjoint administratif territorial	1	
Secteur animation	3 agents	2 TNC
Animateur principal de 2ème classe	1	
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	1	1
Adjoint territorial d'animation	1	1
Patrimoine et bibliothèques	3 agents	1 TNC
Assistant de conservation	1	
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	2	1

☞ Le logiciel CIRIL propose un tableau du personnel.

Il s'agit uniquement d'une photographie des carrières ouvertes sur le logiciel à un instant T. Ainsi, il peut y avoir une différence avec votre propre tableau des effectifs, notamment dans un cas :

Exemple :

Le poste des agents partis en disponibilité pour convenances personnelles est considéré comme vacant dès le premier jour. Ainsi, au tableau des effectifs de la collectivité, il peut être pourvu par un autre agent titulaire qui aurait été recruté par la suite ou bien tout simplement supprimé.

En revanche, sur CIRIL, la carrière de l'agent parti en disponibilité pour convenances personnelles étant ouverte, il apparaîtra sur le tableau du personnel CIRIL alors même que son poste est pourvu ou supprimé au sein de la collectivité.

En définitive, dans cette hypothèse, vous pourriez avoir, sur le tableau du personnel CIRIL, deux agents pour un même poste.

En gardant cela à l'esprit, le tableau du personnel CIRIL peut s'avérer être un outil très intéressant.

3- Le statut

Collectivité Le personnel **Le statut** Les arrêts maladie La paie

Carrière

Des filières aux grades

Paie

Simulation de paie

DES FILIÈRES AUX GRADES

Filières à la date du : 21/12/2022

Administrative Animation Culturelle Emplois fonctionnels Hospitalière Administrative Hospitalière Ouvrière et technique hospitalière
Hospitalière Technique Médico-Sociale Police Sapeurs-Pompiers Sapeurs-pompiers volontaires Sportive Technique

Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux (catégorie B)

- Rédacteur principal de 1ère classe
- Rédacteur principal de 2ème classe
- Rédacteur

Echelle catégorie B 1er grade	IB	IM	Mini	Maxi
13ème échelon	597	503		
12ème échelon	563	477		4 ans
11ème échelon	538	457		3 ans
10ème échelon	513	441		3 ans
9ème échelon	500	431		3 ans
8ème échelon	478	415		3 ans
7ème échelon	452	396		2 ans
6ème échelon	431	381		2 ans
5ème échelon	415	369		2 ans
4ème échelon	401	363		1 an
3ème échelon	397	361		1 an
2ème échelon	395	359		1 an
1er échelon	389	356		1 an

Filières à la date du : 02/02/2023

Administrative Animation Culturelle Emplois fonctionnels Hospitalière Administrative

Sapeurs-pompiers volontaires Sportive Technique

Filière Administrative Grille indiciaire par grade Grille indiciaire par cadre d'emplois

Cadre d'emplois des Administrateurs territoriaux (catégorie A)

- Administrateur général
- Administrateur hors classe
- Administrateur

Cadre d'emplois des Attachés territoriaux (catégorie A)

- Attaché hors classe
- Directeur territorial
- Attaché principal
- Attaché principal
- Attaché
- Attaché territorial
- Attaché

Cadre d'emplois des Secrétaires de mairie (catégorie A)

- Secrétaire de mairie
- Secrétaire de commune -2000 hab. (cumul b., SMi)

Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux (catégorie B)

- Rédacteur principal de 1ère classe
- Rédacteur principal de 2ème classe
- Rédacteur
- Rédacteur

Cadre d'emplois des Adjointes administratives territoriales (catégorie C)

- Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe
- Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe
- Adjoint administratif territorial
- Adjoint administratif territorial de 1ère classe
- Adjoint administratif territorial de 2ème classe

www.maisondescommunes85.fr

➤ Le logiciel CIRIL met à disposition, des fiches cadres d'emplois.

- A noter qu'elles sont mises à jour par le prestataire de logiciel, qui reste relativement réactif face à la multiplication des évolutions réglementaires.
- Des fiches cadres d'emplois sont également disponibles sur le site de la maison des communes :

👉 [Les cadres d'emplois | Maison des Communes de la Vendée \(maisondescommunes85.fr\)](https://www.maisondescommunes85.fr)

➤ Vous pouvez également effectuer des simulations de paie. A cet effet, nous vous invitons à vous inscrire au Webinaire sur la présentation du simulateur, organisé par le service paie, le 9 mars 2023.

4- Les arrêts maladie

UNIQUEMENT pour les collectivités
adhérentes à la paie

Collectivité
Le personnel
Le statut
Les arrêts maladie
La paie

Saisies

Saisie d'arrêt maladie

Le personnel

Historique des arrêts

Année glissante

SAISIE D'ARRÊT MALADIE

Nouvelle Recherche
Modifier les critères

+ Saisir un arrêt maladie

POUR LES COLLECTIVITES ADHERENTES A LA PRESTATION PAIE:

Chaque mois, ces collectivités vont saisir les arrêts maladie de leurs agents : congé de maladie ordinaire uniquement.

Elle peuvent aussi visualiser l'historique des arrêts de leurs agents.

Le 5 octobre 2023 aura lieu un Webinaire sur la présentation du module « arrêt maladie » sur Net-paie (réservé aux collectivités adhérentes à la prestation).

5- La paie

UNIQUEMENT pour les collectivités
adhérentes à la paie



POUR LES COLLECTIVITES ADHERENTES A LA PRESTATION PAIE:

Chaque mois, elles peuvent télécharger les fiches navettes et éditer les différents documents de paie (fichier Hopayra...)

CONTACTS

Marie BERRIAU, Conseillère statut chômage
02 51 44 10 10

Manuela GUILBAUD, Conseillère statut retraite
02 51 44 10 09

Marie-Thérèse TURCAUD, Assistante
02 55 36 00 29

gestion.des.carrieres@cdg85.fr

65 rue Kepler - CS 60239
85006 La Roche-sur-Yon cedex
Tél : 02 51 44 50 60

www.maisondescommunes85.fr

Merci de votre attention !